



Le Directeur Général,

DECISION
DIR 2022-02-08

Objet : Délégation de signature accordée à Madame Béatrice BERTRAND.

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière,
- Vu le code de la santé publique et notamment les articles L 6143-7 et D 6143-33 à D 6143-35,
- Vu le décret du Président de la République du 7 janvier 2022 portant nomination de **Monsieur Jean-François LEFEBVRE** en qualité de Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse,
- Vu le procès-verbal du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la région Occitanie du 1er février 2022 portant installation de **Monsieur Jean-François LEFEBVRE** en qualité de Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse et Directeur du Centre Hospitalier de Lavaur, en direction commune, à compter du 1er février 2022,
- VU l'arrivée de Madame Béatrice BERTRAND au Centre Hospitalier de Lavaur en date du 5 mai 2003,
- VU la prise de fonctions au poste de responsable des Ressources Humaines en date du 01/01/2019,
- VU la décision d'accès au grade d'Attachée d'Administration Hospitalière en date du 01/04/2020, de Madame Béatrice BERTRAND au Centre hospitalier de Lavaur,

DECIDE

Article 1 :

De donner à **Madame Béatrice BERTRAND** d'Attachée d'Administration Hospitalière, une délégation de signature à titre de **premier suppléant**, pour les actes ou nature d'actes suivants :

- **Etat de frais de déplacements pour les personnels non médicaux.**
- **Actes liés aux fonctions de gestion des Ressources Humaines :**
 - Toutes décisions sauf sanctions disciplinaires
 - Notation (sauf personnel d'encadrement)
 - Autorisation d'utilisation du véhicule personnel
 - Ordre de mission
 - Contrat de recrutement (personnel non médical)
 - Déclaration d'accident de travail
 - Attestations et courriers

Article 3 :

De donner à **Madame Béatrice BERTRAND** d'Attachée d'Administration Hospitalière, une délégation de signature à titre de **second suppléant** en cas d'absence ou d'empêchement du titulaire et du premier suppléant, pour les actes ou nature d'actes suivants :

- **Actes liés aux fonctions d'ordonnateur :**
 - Signature des mandats et des bordereaux (de paye)
- **Actes liés aux fonctions de gestion des Ressources Humaines :**
 - Autorisation de congés (sauf cadres de direction et médecins)
 - Conventions concernant les stages de personnes extérieures à l'établissement

Article 4 :

De donner à **Madame Béatrice BERTRAND** d'Attachée d'Administration Hospitalière, une délégation de signature à titre de **troisième suppléant** en cas d'absence ou d'empêchement du titulaire, du premier et du deuxième suppléant, pour les actes ou nature d'actes suivants :

- **Actes liés aux fonctions de gestion des Ressources Humaines :**
 - Assignation des personnels en cas de grève

Article 5 :

La signature du délégataire nommé à l'article 1er est jointe à la présente décision.

La présente décision portant délégation de signature sera communiquée au Conseil de Surveillance et transmise au Receveur des Finances.

La présente décision prend effet à compter de sa publication la rendant consultable et sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Lavaur, le 1^{er} février 2022

Le Directeur Général

Jean-François LEFEBVRE

